

GRAND PRIX

80ÈME ÉDITION

ISBERGUES

Pas-de-Calais

20 SEPTEMBRE 2026

GUIDE TECHNIQUE

gpisbergues.com





Depuis 1945, le vélo fait partie de l'ADN d'Isbergues. Né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale de la passion de quelques amoureux du cyclisme, le Grand Prix d'Isbergues s'est progressivement transformé en une épreuve majeure du calendrier régional et national. D'abord simple course de quartier, l'épreuve connaît rapidement un véritable succès populaire. La mairie officialise d'ailleurs son organisation en 1947.



Plus récemment, le Grand Prix a encore consacré de grands sprinteurs et spécialistes des classiques : **John Degenkolb en 2012, Arnaud Démare en 2013, 2014 et 2022, Nacer Bouhanni en 2015 et 2020, Philippe Gilbert en 2018, Mads Pedersen en 2019, Elia Viviani en 2021, Matteo Moschetti en 2023, Arvid de Kleijn en 2024 et Olav Kooij en 2025.** 80 ans après sa création, le Grand Prix d'Isbergues reste bien plus qu'une course cycliste.

C'est une histoire populaire, familiale et profondément ancrée dans le territoire. C'est aussi un formidable trait d'union entre les générations, les champions et les milliers de passionnés qui se retrouvent chaque année au bord des routes. Par son histoire, son palmarès et sa capacité à réunir le public autour du vélo, le Grand Prix d'Isbergues demeure aujourd'hui l'un des grands rendez-vous cyclistes des Hauts-de-France.

Au fil de huit décennies, le **Grand Prix d'Isbergues** a accueilli certains des plus grands noms du cyclisme français, belge et international. Les premiers héros sont des coureurs du cru, à l'image d'**Eugène Dupuis, vainqueur à trois reprises en 1946, 1947 et 1948.**

José Beyaert, champion olympique, s'impose en 1950, avant que **Joseph Planckaert** ne l'emporte en **1954** et que **Seamus Elliott** inscrive son nom au palmarès en **1956.**

Les décennies suivantes vont confirmer le prestige de l'épreuve. **Jean Stablinski, champion du monde en 1962,** gagne en **1966.** **Jan Janssen** s'impose en **1969.**

Puis vient l'une des grandes figures de l'histoire du cyclisme : **Joop Zoetemelk, vainqueur en 1975 et 1977.** Lors de cette dernière édition, il devance notamment un certain **Eddy Merckx**, preuve du niveau exceptionnel atteint par le Grand Prix d'Isbergues.

Les années 1980 et 1990 voient défiler d'autres champions de premier plan : **Sean Kelly en 1983, Kim Andersen en 1984, Adrie van der Poel en 1985, Phil Anderson en 1992, Jaan Kirsipuu en 1993 ou encore Jacky Durand en 1991.**

À l'aube du nouveau millénaire, **Peter Van Petegem** réalise le doublé en **2000 et 2001,** avant que le Nordiste **Cédric Vasseur**, véritable enfant du pays, ne s'impose à deux reprises, en **2002 et 2006.**



L'ORGANIGRAMME



ORGANISATION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Présidents d'honneur :

Roland HUGUET, Guy-Michel DUPONT

Président de l'organisation : Antoine FRANÇOIS

Vice-Président : Éric MALINGUE

SECRÉTARIAT & TRÉSORERIE

Trésorière : Pauline GALLOIS

Trésorier adjoint : Sébastien CARNET

Secrétaire général : Frédéric VANDENBOOGAERDE

Secrétaire adjoint : Pierre WILLEMETZ

LOGISTIQUE & ORGANISATION TECHNIQUE

Responsable circuit : Thibault DEPRIESTER

Safety Manager : Vincent DELRUE

Responsable des signaleurs :

Alfred COURCEL (secteur d'Isbergues),

Claude DA SYIVA et son équipe

Responsables fléchage (Isbergues & extérieur) :

Jacques DUPLOUY, Claude DA SILVA et leur équipe

Liaison radio : Arnaud BEUGNY

Sonorisation et images écrans :

Sportlivevidéo.production (Clément Leclercq)

et Orchestre Nuit Magic

Responsable des véhicules et invités :

Fabrice FANIEN, Nicolas TRINEL et leur équipe

Responsable de la permanence : Éric MALINGUE et Benjamin KRAWCZYK

Coordination du contrôle médical : Michel MOLLET

Coordination protocole : Pauline GALLOIS et

Dany DELASSUS

Responsable des hôtes podiums : Axelle LAFFILE

Coordination des équipes : Éric MALINGUE

et Jean-Claude BREUSE

Assistance infos course : Maxime PLANQUE

Relations presse : Pierre WILLEMETZ,

Frédéric VANDENBOOGAERDE

Accueil des invités : Muriel HELLEBOID

et son équipe

Accueil des officiels de course : Éric MALINGUE

et Benjamin KRAWCZYK

Responsable restauration :

Micheline DAUTRICHE et son équipe

Coordination assurances : Mathieu DEVAUX

Responsable logistique (salles & ligne d'arrivée) :

David BEZILLE et son équipe

Responsable village :

Sébastien CARNET et son équipe

Responsable caravane publicitaire & partenaires :

Matthieu DEVAUX et Thomas DEQUENNE

Responsable des bus : Rémi SZCZEPANIAK

JURY & COMMISSAIRES

Président du jury : Laurent GENETELLI

Commissaire UCI : Laurent BASTIEN

et Hervé BROCCHE

Commissaires motos UCI : Geoffrey CORNIAU et

Denis DE MAREZ

Juge à l'arrivée : Emmanuel DENAVEAU

Commissaire voiture balai : Raymond MILLOIS

Délégué LNC : Arnaud PLATEL

Info radio course : Stéphanie POUCHELLE

DIRECTION DE COURSE

Directeur de course : Thibault DEPRIESTER assisté de Guy Michel DUPONT

Directeur général : Olivier MOLON

Régulateur : Bruno THIBOUT

et Frédéric LENORMAND

Ardoisier : Jérôme MORTREUX

Monts & Sprints : Jérôme DUPLOUY

et William HAILLEZ

Sécurité course : M.S.O Événementiel

Escorte officielle : EDSR du Pas-de-Calais

Voiture info : Herman BROODCORENS

SANTÉ & INTERVENTIONS

Médecins : Dr Xavier COCHEZ et Antoine LEBLOND

Moto médicale : FORMEDIC

Infirmiers : René MANTEL et son équipe (Formedic)

Ambulances : Airoises

ASSISTANCE & TECHNIQUE

Dépannage neutre : MERIDA

Voiture d'ouverture de course : Ets LAINE Frères

Radio course : MOTOCOMM

Photo finish : MATSPORT

COMMUNICATION & ANIMATION

Speaker officiel : à venir

Informations au public : Thomas DEVILLE

Responsable Fan Zone : Sophie DELVART

et son équipe

Voitures officielles de course : TOYOTA

MEMBRES PERMANENTS DU COMITÉ D'ORGANISATION

Camille BEUGNY, Emmanuel BEUGNY, Joël BODART, Gaylor BOUCHART, Éric BOULOGNE, Dominique BRIEF, Romain CATEZ, Maïté CORRIETTE, Jocelyne DAVE, Joëlle DECUYPER, Nathalie DELEPLACE, Geneviève DUPONT, Alexis HENNION, Thomas HENRON, Monique IZING, Dominique JASINSKI, Amandine JOSEPH, Antoine LAIR, Bernard LAIR, Émile LECOCQ, Laetitia LECOCQ, Yvonne LEGRAND, Maryse LETURGIE, Marie-Paule MOLLET, Olivier MOLLET, Philippe OURDOUILLIE, Richard PONCHEL, Francis POUILLE, Lucie, Hélène SCOTTE, Laurence TISSIEZ, Serge VINCENT, Françoise WIDENT, Michel WIDENT, Hubert WILLEMS, Monique WILLEMS, Jean-Claude WILLEMS, Alfred COURCEL, Thierry DELEPLACE, Jean-Marc LEROY, Christophe TISSIEZ, Rémi OLIVARES, Thibaut TOURSEL, Laurent DELOBELLE, Carine CHABÉ, Caroline MOINSE, José LHERBIEZ, Maryline BAL.

MÉDIAS & VISUELS

Photographe officiel : Pierre WILLEMETZ

Webmaster / Conception graphique :

Equipe du Grand Prix d'Isbergues

Réseaux sociaux : Equipe du Grand Prix d'Isbergues

Photos pour ce guide technique :

Pierre WILLEMETZ

LE PALMARÈS



2000 BEL Peter Van Petegem
2001 BEL Peter Van Petegem
2002 FRA Cédric Vasseur
2003 NED Jans Koerts
2004 BEL Ludovic Capelle
2005 BEL Niko Eeckhout
2006 FRA Cédric Vasseur
2007 SUI Martin Elmiger
2008 FRA William Bonnet
2009 FRA Benoît Vaugrenard
2010 LAT Aleksejs Saramotins
2011 DEN Jonas Aaen Jørgensen
2012 GER John Degenkolb
2013 FRA Arnaud Démare
2014 FRA Arnaud Démare
2015 FRA Nacer Bouhanni
2016 NOR Kristoffer Halvorsen
2017 FRA Benoît Cosnefroy
2018 BEL Philippe Gilbert
2019 DEN Mads Pedersen
2020 FRA Nacer Bouhanni
2021 ITA Elia Viviani
2022 FRA Arnaud Démare
2023 ITA Matteo Moschetti
2024 NED Arvid de Kleijn
2025 NED Olav Kooij

BEL Chris Peers
 BEL Chris Peers
 BEL Ludovic Capelle
 FRA Franck Renier
 FRA Frédéric Guesdon
 NED Stefan van Dijk
 BEL Philippe Gilbert
 BEL Andy Cappelle
 AUS Wesley Sulzberger
 ITA Luca Mazzanti
 RUS Denis Galimzyanov
 AUS Stuart O'Grady
 NED Kenny van Hummel
 GER John Degenkolb
 BLR Yauheni Hutarovich
 SVK Michal Kolář
 FRA Romain Feillu
 FRA Pierre Gouault
 FRA Christophe Laporte
 GER John Degenkolb
 FRA Romain Cardis
 BEL Tim Merlier
 FRA Marc Sarreau
 DEN Mads Pedersen
 NZL Laurence Pithie
 GB Matthew Brennan

FRA Frédéric Guesdon
 BEL Nico Mattan
 IRL Mark Scanlon
 FRA Cédric Vasseur
 POL Cezary Zamana
 AUS Robbie McEwen
 FRA Frédéric Guesdon
 FRA Sébastien Chavanel
 DEN Chris Anker Sørensen
 RUS Ivan Rovny
 FRA Romain Feillu
 GER Robert Wagner
 FRA Stéphane Poulhiès
 LUX Jempy Drucker
 AUS Heinrich Haussler
 NZL Shane Archbold
 BEL Baptiste Planckaert
 FRA Alan Riou
 FRA Florian Sénéchal
 FRA Christophe Laporte
 BEL Timothy Dupont
 ITA Alberto Dainese
 BEL Edward Theuns
 FRA Arnaud Démare
 BEL Gerben Thijssen
 FRA Jason Tesson



LES ÉQUIPES



UCI WORLD TEAM



Decathlon CMA CGM
FRA



Groupama-FDJ United
FRA



Lotto Inter marché
BEL

UCI PROTEAM



Cofidis
FRA



Pinarello-Q36.5 Pro Cycling Team - SUI



TotalEnergies
FRA



Tudor Pro Cycling Team - SUI



Unibet Rose Rockets
FRA

UCI CONTINENTAL



Hagens Berman Jayco
AUS



CLN Kosova
RKS



Nice Métropole Côte d'Azur - FRA



St-Michel-PREFERENCE HOME Auber93
FRA



Van Rysel Roubaix
FRA

CONTI FÉDÉRALE



SCO Dijon-Team Materiel-velo.com
FRA



VC Rouen 76
FRA

LE RÉGLEMENT



ARTICLE 1 – ORGANISATION

La 80e édition du Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais est organisée par l'association du Grand Prix d'Isbergues, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Ligue Nationale de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 20 septembre 2026.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Élite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour et classée 1.1. Conformément au règlement UCI (art. 2.10.008), elle attribue les points UCI suivants : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 aux 25 premiers.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

Ouverte aux équipes UCI WorldTeam (max. 50 %), UCI ProTeam, UCI Continentales, Nationales et UCI, Continentales Fédérales. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI le nombre de coureurs par équipe est de 5 minimum et 7 maximum.

ARTICLE 4 – PERMANENCE

Samedi 19 septembre : 15 h 45 – 17 h 15.
Dimanche 20 septembre : 9 h – 10 h.
Lieu : Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Isbergues.
Réunion des directeurs sportifs :
samedi 19 septembre à 17 h 30.
Permanence d'arrivée :
dimanche 20 septembre de 16 h 30 à 17 h 30.

ARTICLE 5 – RADIO TOUR

Fréquence : 157.48.75 MHz.

ARTICLE 6 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Assurée par MG – Merida avec deux voitures et une moto.

ARTICLE 7 – DÉPART

Les concurrents doivent se présenter sur le podium protocolaire pour le contrôle des signatures en tenue de course. Une liste contenant les horaires de passage des équipes sur le podium protocolaire pour la signature sera communiquée la veille au directeur sportif de chaque équipe.

ARTICLE 8 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant au-delà de 8 % du temps du vainqueur est hors délai, sauf décision du Collège des Commissaires (art. 2.3.039 UCI).

ARTICLE 9 – PRIX

Application de la grille officielle des prix de l'épreuve.

ARTICLE 10 – CLASSEMENTS

10.0 Podium :

Les trois premiers de l'épreuve récompensés par :

- 1er du classement : Ville d'Isbergues et le Crédit Mutuel

- 2ème du classement : société EUROVIA
- 3ème du classement : Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys-Romane

10.1 Prix des Monts :

Le classement est disputé sur l'ensemble des 6 monts répertoriés dans l'épreuve.

A chaque mont sont attribués : 5 points au 1er coureur, 3 points au 2ème et 1 point au 3ème. Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité au classement général individuel des monts, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. Nombre de premières places sur l'ensemble des 6 monts.
2. Classement général individuel au temps.
Une prime de 400 euros, attribuée par la Chambre de commerce et d'Industrie des Hauts-de-France, récompense le 1er de ce classement.

10.2 Prix des Sprints :

Le classement du Prix des Sprints est disputé sur l'ensemble des 4 sprints répertoriés dans l'épreuve.

A chaque sprint sont attribués : 5 points au 1er coureur, 3 points au 2ème et 1 point au 3ème. Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application du critère suivant jusqu'à ce qu'il y ait départage : classement général individuel aux points.

1. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement général aux points.
2. Classement général individuel au temps.
Une prime d'un montant de 400 euros, attribuée par APERAM, récompense le 1er de ce classement.

10.3 Prix de la Combativité :

Une prime d'un montant de 200 euros, attribuée par SMH MUTUELLE HAUTS-DE-FRANCE, récompense le coureur le plus combatif, qui est désigné par la Direction de course.

10.4 Prix du Meilleur Jeune

Une prime d'un montant de 200 euros, attribuée par NOURRY et LAINE FRERE, récompense le meilleur jeune, né depuis le 1er janvier 2000, au classement général officiel de l'épreuve.

10.5 Sprint « Le 62 » : Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais attribue une prime d'un montant de 200 euros au coureur qui passe le premier la ligne du sprint Le 62, situé au kilomètre 64.5 sur la ligne d'arrivée dans la commune d'Isbergues.

10.6 Meilleure équipe : Le classement par équipe est établi par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

1. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs.

2. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur coureur.

Une prime d'un montant de 200 euros attribuée par LOISIFLANDRES, est versée à l'équipe terminant première de l'épreuve.

10.7 Meilleur Régional : Une prime de 150 euros, attribuée par la Région des Hauts-de-France, récompense le coureur régional, né ou licencié dans la région Hauts-de-France, le mieux classé à l'arrivée.

10.8 Dossard Vert : Le coureur désigné Dossard Vert reçoit une prime de 150 euros, attribuée par TOYOTA FG AUTOMOBILES. Il est désigné par la direction de course pour être le plus respectueux des consignes environnementales fixées par l'organisation.

10.9 Prix du Fair-Play : Le coureur désigné le plus FAIR-PLAY du peloton reçoit une prime de 150 euros, attribuée par ACES et GDR AVOCAT. Il est désigné par la direction de course pour être le plus respectueux du règlement et du respect de l'adversaire. En ce qui concerne les prix spéciaux, il est rappelé que pour pouvoir prétendre à ces primes, les lauréats devront avoir terminé l'épreuve, figurer au classement final et participer à la cérémonie protocolaire. Ces primes seront versées par la F.F.C en même temps que les primes de la course.

ARTICLE 11 – ANTIDOPAGE

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, le comité d'organisation du GPI se réserve le droit d'interdire l'inscription à son épreuve de tout concurrent qui porterait atteinte à son image et à sa réputation.

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement. La législation française est également applicable. Les contrôles sont réalisés sous l'autorité de l'UCI à proximité de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 12 – PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- . Les 3 premiers de l'épreuve ;
- . Les lauréats des Prix des Monts, Sprints, Sprint 62, Meilleur Jeune, Combativité, Meilleur Régional, Dossard Vert et Fair-Play ;
- . La meilleure équipe (au moins trois coureurs).

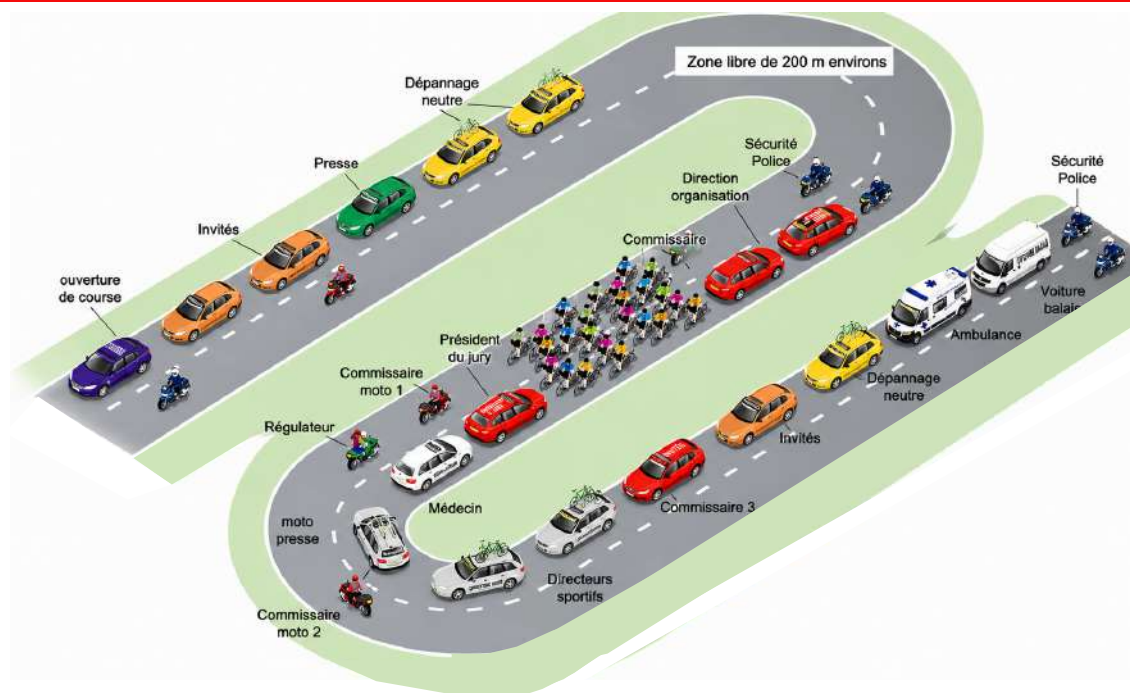
Présentation dans les 10 minutes suivant l'arrivée. En cas d'absence sur le podium des coureurs, l'organisateur se réserve le droit de prendre certaines dispositions comme la non-remise des primes.

ARTICLE 13 – PÉNALITÉS

Le barème des pénalités UCI est le seul applicable.



CONSIGNES SUIVEURS



VÉHICULES OFFICIELS

Les véhicules officiels seront stationnés sur le parking véhicules officiels, situé rue Jules Grévy (voir plan départ/arrivée). À 11h10, les chauffeurs prendront possession de leur véhicule et iront se placer sur la RD 186, sur la ligne de départ.

Devant le peloton se placeront :

- . La voiture du directeur de course
- . La voiture du directeur général et du directeur général adjoint
- . La voiture du juge à l'arrivée
- . La voiture du commissaire 1
- . La voiture de l'inspecteur médical
- . La voiture du délégué LNC
- . Les motos des commissaires
- . Les motos info, régulateur, ardoisier et des classements intermédiaires

Derrière le peloton :

- . La voiture du président du jury
- . La voiture du commissaire 2
- . Les voitures des médecins de course
- . Les ambulances

À l'arrivée de l'épreuve : Les chauffeurs déposeront les officiels sur la ligne d'arrivée, puis rejoindront le parking véhicules invités.

VÉHICULES DE DÉPANNAGE NEUTRE

Les véhicules de dépannage neutre seront également stationnés sur le parking véhicules officiels situé rue Jules Grévy (voir plan départ/arrivée). À 11h10, les chauffeurs prendront possession de leur véhicule et iront se placer sur la RD 186 sur la ligne de départ. Deux voitures et une moto se placeront devant le peloton. À l'arrivée de l'épreuve, ces véhicules devront quitter ce circuit et prendre la déviation 300 mètres avant la ligne d'arrivée sur le côté droit de la chaussée.

VÉHICULES DES DIRECTEURS SPORTIFS

Les véhicules des directeurs sportifs seront stationnés sur la rue de la Victoire (niveau des feux tricolores) aussitôt le départ de l'épreuve, ils prendront place derrière le peloton dans l'ordre désigné par le tirage au sort. À l'arrivée de l'épreuve, ces véhicules devront quitter le circuit et prendre la déviation 300 mètres avant la ligne d'arrivée sur le côté droit de la chaussée.

VÉHICULES DE PRESSE

Les véhicules de presse seront stationnés sur le parking presse situé, place Basly. À 11h10, les chauffeurs prendront possession de leur véhicule et se placeront sur la RD 186 devant le peloton. Pendant la course, les motos presse et radio ne doivent en aucun cas stationner immédiatement devant le peloton.

À l'arrivée : Ces véhicules devront quitter le circuit avant le dernier tour, en empruntant la déviation 300 mètres avant la ligne d'arrivée (côté droit).

VÉHICULES INVITÉS

Les véhicules d'invités seront stationnés sur le parking « Véhicules invités », près du village VIP. Ils partiront après le 2ème tour de la boucle locale d'Isbergues. Ils devront quitter la course après un tour de la boucle finale, et rejoindre leur parking d'origine.

AMBULANCE ET VOITURE BALAI

Ces véhicules ont l'obligation de passer la ligne d'arrivée.

VÉHICULES PRIORITAIRES

Les véhicules prioritaires seront identifiés par un disque rouge, leur donnant la priorité de passage en toutes circonstances.

Extrait du règlement de l'Union Cycliste Internationale

Art.2.2035

Tous les suiveurs à l'échelon courses sauf les journalistes accrédités et les invités d'honneur qui ne conduisent pas de véhicule, doivent être porteur d'une licence. La voiture des équipes doit avoir à son bord un directeur sportif licencié en tant que tel, comme responsable du véhicule. Pour les véhicules des équipes enregistrées auprès de

l'UCI, ce directeur sportif devra de plus être enregistré en tant que tel auprès de l'UCI.

Art.2.2036

Il est interdit à tous les suiveurs de jeter quelque objet que ce soit le long du parcours.

Art.2.2037

Toute aspersion à partir d'un véhicule est interdite.

LES PERMANENCES



PERMANENCE GÉNÉRALE DE DÉPART

Hôtel de ville, 5, Place Emile Basly à Isbergues

Tél : (+33) 03 21 61 30 80

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

De 15h45 à 17h15 : Ouverture de la permanence de course, accueil des groupes sportifs salle d'honneur de l'hôtel de Ville, place Emile Basly à Isbergues. Distribution des accréditations et pièces officielles aux suiveurs

De 10h à 18h30 : Montage et réglage des équipements radio sur le parking des véhicules officiels (accès par la rue Jules Grevy)

17h30 : Réunion des directeurs sportifs, organisateurs et officiels UCI et délégués LNC, salle d'honneur de l'hôtel de Ville

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

10h : Réunion des chauffeurs, salle bleue, à l'espace VIP restauration

De 9h à 10h : Permanence de la course à l'hôtel de ville place Emile Basly à Isbergues

De 8h à 10h : Montage et réglage des équipements radio sur le parking des véhicules officiels (rue Jules Grevy)

De 9h à 11h20 : Accréditation pour la presse et les médias, salle de presse en mairie, 5 place Émile Basly à Isbergues

10h20 à 11h35 : Présentation des équipes et signatures sur le podium protocolaire.

11h40 : Appel des coureurs sur la ligne de départ RD 186 à l'intersection de la rue de Pologne.

11h50 : Départ fictif donné par M. le Maire d'Isbergues, David Thellier.

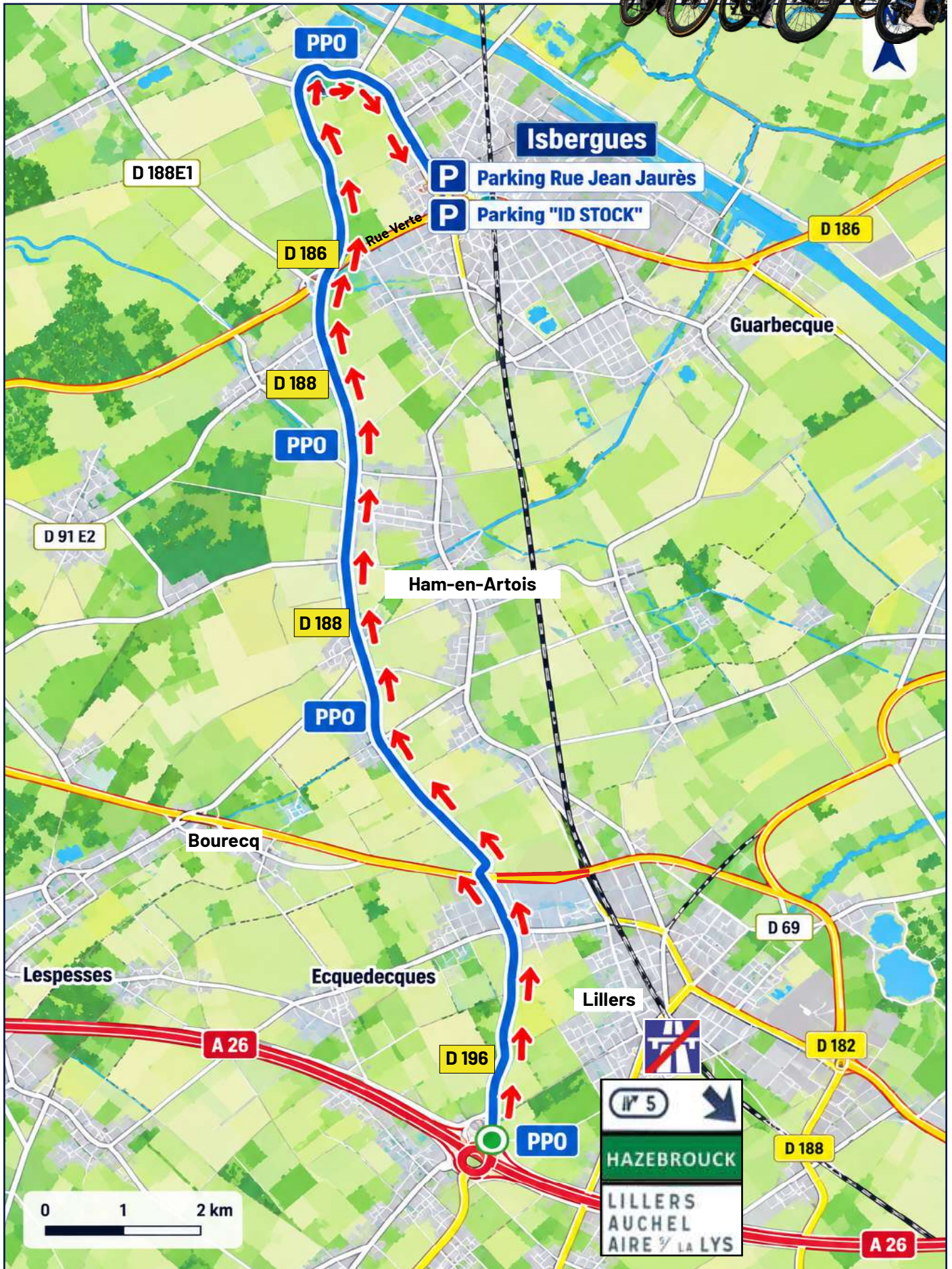
Organisation à l'arrivée

16h40 : Arrivée suivie par la cérémonie protocolaire

PLAN GÉNÉRAL ZONE DE DÉPART ET D'ARRIVÉE



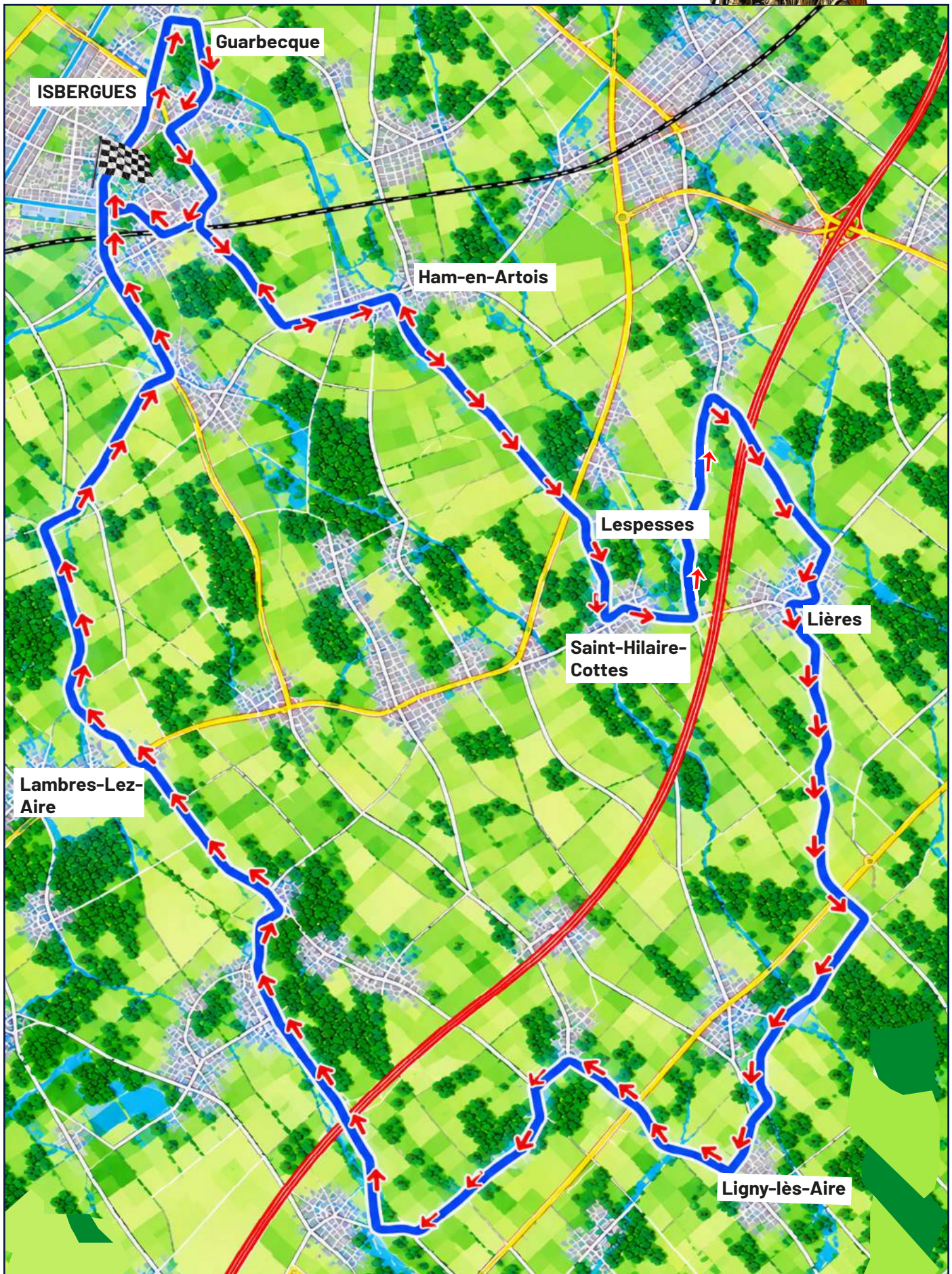
LE PPO



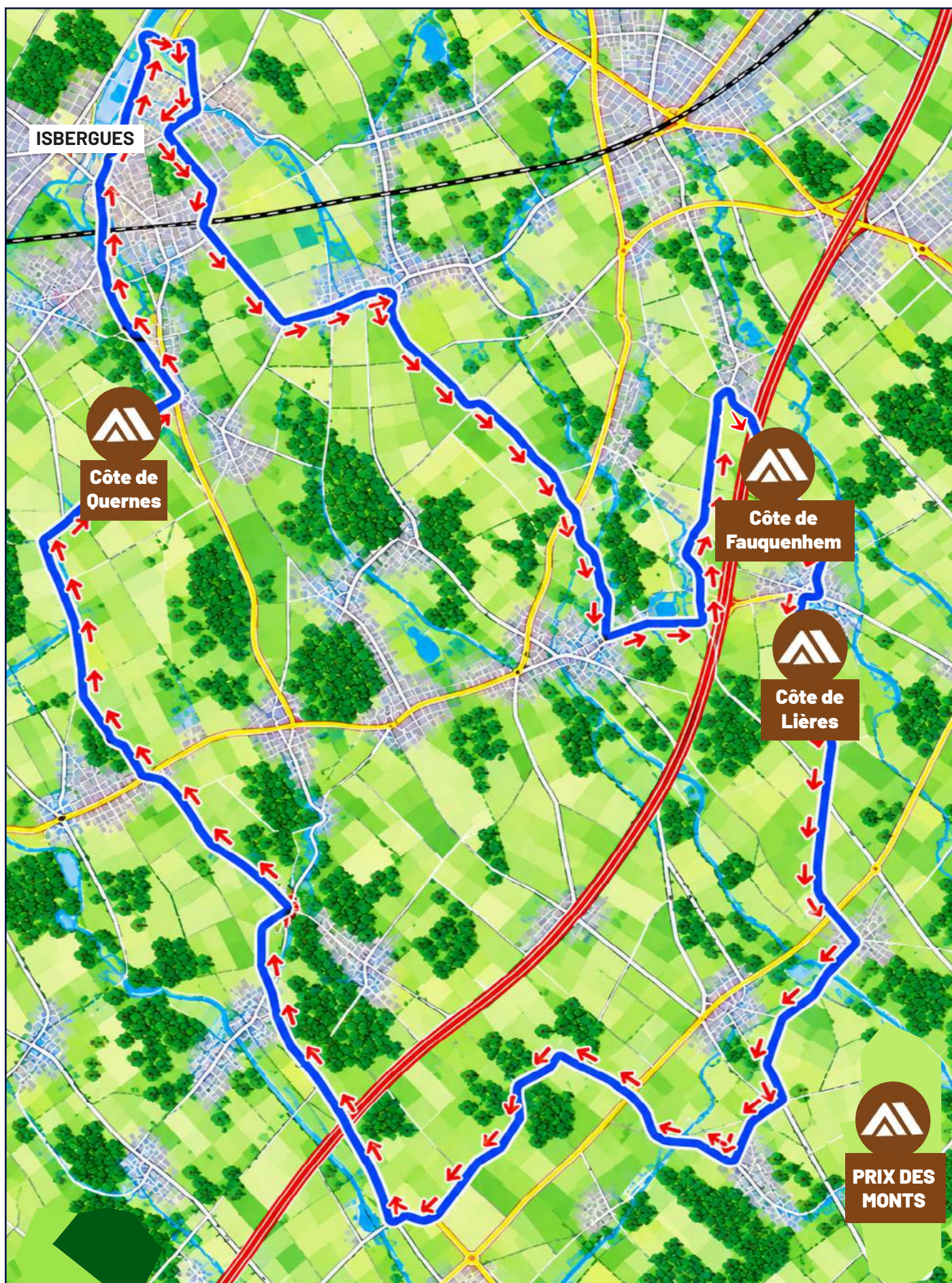


Photos du Guide Technique
DR Pierre Willemetz &
Mairie d'Isbergues

LE PARCOURS



LA BOUCLE DES MONTS



LE CIRCUIT LOCAL



DÉPART PROMENADE : 11H50 - ARRIVÉE : 16H40

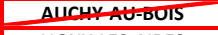
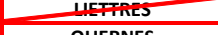
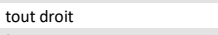
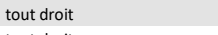
- **Départ promenade :**
Départ réel lors du 1er passage sur la ligne
Route de la Victoire
- **Boucles départ :**
5 tours
Fin des boucles de départ à 12h38
au bout de 26 km
- **Boucles des Monts :**
4 tours
Départ au km 29,6
Fin au Km 180
- **Boucles d'arrivée :**
4 tours
Début des boucles finales au Km 180
Fin du 1er tour au km 185,2
Arrivée Route de la Victoire
- **Distance totale : 200,8 km**



ITINÉRAIRES/HORAIRES

KMS PARCOURUS	KMS A PARCOURIR	INDICATIONS	PRECISIONS	Horaire course			Caravane	
				ROUTE	43 km/h	45 km/h		
-5,2		DEPART PROMENADE route de la victoire sur Ligne d'Arrivée		D186	11h50	11h50		
-5,0		🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186				
-4,9		🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186				
-4,8		🚦 tout droit	Route de la victoire	D186				
-4,1		ISBERGUES						
-4,1		GUARBECCQUE						
-3,9		➡ à droite	rue du Maréchal Foch					
-3,6		➡ à droite	Place Georges Clémenceau					
-3,5		🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc					
-3,2		🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc					
-3,1		🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc					
-3,0		GUARBECCQUE						
-3,0		ISBERGUES						
-2,9		➡ à droite	Rue de Guarbecque					
-2,8		🚦 tout droit	Rue de Guarbecque					
-2,6		⬅ à gauche	Rue de l'Eglise de berguette					
-2,3		🚦 tout droit	Rue de l'Eglise de berguette					
-2,1		🚦 tout droit	Rue de l'Eglise de berguette					
-1,9		➡ à droite	Rue Edmond Mille					
-1,6		🚦 tout droit	Au stop, Rue Edmond Mille	D91				
-1,4		➡ virage à droite	Rue Robert Schuman	D91				
-1,1		➡ virage à droite	Rue Léon Blum					
-1,0		🚦 tout droit	Rue Léon Blum (3 carrefour successifs)					
-0,8		⬅ à gauche	Rue Cense Balque					
-0,6		🚦 tout droit	Rue Cense Balque					
-0,5		➡ virage à droite	Rue Cense Balque					
-0,4		⚠ ILOTS DIRECTIONNELS	Par la droite					
-0,4		➡ à droite	Route de la victoire	D186				
0,0	200,8	DEPART REEL (Lancé) Au 1er passage sur la ligne - Route de la Victoire (5 tours)		D186	12h02	12h02		10h35
0,2	200,6	🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186	12h02	12h02		10h35
0,3	200,5	🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186	12h02	12h02		10h35
0,4	200,4	🚦 tout droit	Route de la victoire	D186	12h02	12h02		10h35
1,1	199,7	ISBERGUES			12h03	12h03		10h36
1,1	199,7	GUARBECCQUE			12h03	12h03		10h36
1,3	199,5	➡ à droite	rue du Maréchal Foch		12h03	12h03		10h36
1,6	199,2	➡ à droite	Place Georges Clémenceau		12h04	12h04		10h37
1,7	199,1	🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc		12h04	12h04		10h37
2,0	198,8	🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc		12h04	12h04		10h37
2,1	198,7	🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc		12h04	12h04		10h37
2,2	198,6	GUARBECCQUE			12h05	12h04		10h37
2,2	198,6	ISBERGUES			12h05	12h04	10h37	
2,3	198,5	➡ à droite	Rue de Guarbecque		12h05	12h05	10h38	
2,4	198,4	🚦 tout droit	Rue de Guarbecque		12h05	12h05	10h38	
2,6	198,2	⬅ à gauche	Rue de l'Eglise de berguette		12h05	12h05	10h38	
2,9	197,9	🚦 tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		12h06	12h05	10h38	
3,1	197,7	🚦 tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		12h06	12h06	10h39	
3,3	197,5	➡ à droite	Rue Edmond Mille		12h06	12h06	10h39	
3,6	197,2	🚦 tout droit	Au stop, Rue Edmond Mille	D91	12h07	12h06	10h39	
3,8	197,0	➡ virage à droite	Rue Robert Schuman	D91	12h07	12h07	10h40	
4,1	196,7	➡ virage à droite	Rue Léon Blum		12h07	12h07	10h40	
4,2	196,6	🚦 tout droit	Rue Léon Blum (3 carrefour successifs)		12h07	12h07	10h40	
4,4	196,4	⬅ à gauche	Rue Cense Balque		12h08	12h07	10h40	
4,6	196,2	🚦 tout droit	Rue Cense Balque		12h08	12h08	10h41	
4,7	196,1	➡ virage à droite	Rue Cense Balque		12h08	12h08	10h41	
4,8	196,0	⚠ ILOTS DIRECTIONNELS	Par la droite		12h08	12h08	10h41	
4,8	196,0	➡ à droite	Route de la victoire	D186	12h08	12h08	10h41	
5,2	195,6	ligne d'arrivée 2ème PASSAGE - Fin du 1er tour		D186	12h09	12h08	10h41	
10,4	190,4	ligne d'arrivée 3ème PASSAGE - Fin du 2ème tour		D186	12h16	12h15	10h48	
10,4	190,4	Prix des Sprints Sprint N°1 - ISBERGUES (ligne arrivée)		D186	12h16	12h15		
15,6	185,2	ligne d'arrivée 4ème PASSAGE - Fin du 3ème tour		D186	12h23	12h22		
20,8	180,0	ligne d'arrivée 5ème PASSAGE - Fin du 4ème tour		D186	12h31	12h29		
26,0	174,8	ligne d'arrivée 6ème PASSAGE - Fin du 5ème tour		D186	12h38	12h36		
26,0	174,8	Prix des Sprints Sprint N°2 - ISBERGUES (ligne arrivée)		D186	12h38	12h36		
26,0	174,8	Fin des boucles de départ - début des boucles des monts		D186	12h38	12h36		
26,2	174,6	🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186	12h38	12h36	10h48	
26,3	174,5	🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186	12h38	12h37	10h48	
26,4	174,4	🚦 tout droit	Route de la victoire	D186	12h38	12h37	10h48	

27,1	173,7	ISBERGUES			12h39	12h38	10h49
27,1	173,7	GUARBECCQUE			12h39	12h38	10h49
27,3	173,5	↻ à droite	rue du Maréchal Foch		12h40	12h38	10h49
27,6	173,2	↻ à droite	Place Georges Clémenceau		12h40	12h38	10h50
27,7	173,1	⤴ tout droit	rue du Maréchal Leclerc		12h40	12h38	10h50
28,0	172,8	⤴ tout droit	rue du Maréchal Leclerc		12h41	12h39	10h50
28,1	172,7	⤴ tout droit	rue du Maréchal Leclerc		12h41	12h39	10h50
28,2	172,6	GUARBECCQUE	rue du Maréchal Leclerc		12h41	12h39	10h50
28,2	172,6	ISBERGUES	Rue de Guarbecque		12h41	12h39	10h50
28,3	172,5	↻ à droite	Rue de Guarbecque		12h41	12h39	10h51
28,4	172,4	⤴ tout droit	Rue de Guarbecque		12h41	12h39	10h51
28,6	172,2	↻ à gauche	Rue de l'Eglise de berguette		12h41	12h40	10h51
28,9	171,9	⤴ tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		12h42	12h40	10h51
29,1	171,7	⤴ tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		12h42	12h40	10h52
29,3	171,5	↻ à droite	Rue Edmond Mille		12h42	12h41	10h52
29,6	171,2	↻ à gauche	Au stop, Rue Basse	D91	12h43	12h41	10h52
29,6	171,2	⚠ Sortie de la boucles de "DEPART" - Début de la boucle des "MONTs"			12h43	12h41	10h52
29,8	171,0	⚠ PASSAGE A NIVEAU - N°117	Rue Basse		12h43	12h41	10h53
31,1	169,7	ISBERGUES			12h45	12h43	10h54
31,1	169,7	HAM EN ARTOIS			12h45	12h43	10h54
31,1	169,7	⚠ ILOTS DIRECTIONNELS			12h45	12h43	10h54
31,1	169,7	⤴ tout droit	Rue de Berguette		12h45	12h43	10h54
31,5	169,3	⤴ au stop, tout droit	Rue de Berguette		12h45	12h44	10h55
31,9	168,9	⤴ tout droit	Rue de Berguette		12h46	12h44	10h55
32,2	168,6	⤴ tout droit	Rue de l'Eglise	D94	12h46	12h44	10h56
32,6	168,2	⤴ tout droit	Rue de Bourecq	D94	12h47	12h45	10h56
33,2	167,6	HAM EN ARTOIS			12h48	12h46	10h57
33,2	167,6	BOURECQ			12h48	12h46	10h57
34,9	165,9	⚠ ILOTS DIRECTIONNELS			12h50	12h48	10h59
34,9	165,9	⤴ tout droit	Traversée de la D943	D94	12h50	12h48	10h59
35,1	165,7	↻ au stop, à droite	Rue Principale	D94	12h50	12h48	11h00
35,2	165,6	BOURECQ			12h51	12h48	11h00
35,2	165,6	ST HILAIRE CÔTTES			12h51	12h48	11h00
35,4	165,4	⚠ RETRECISSEMENTS			12h51	12h49	11h00
36,1	164,7	↻ à gauche	Rue de Lières	D91	12h52	12h50	11h01
36,4	164,4	⤴ tout droit	Rue de Lières	D91	12h52	12h50	11h01
36,7	164,1	⤴ tout droit	Rue d'Aire - Côte de St Hilaire Côttes	D91	12h53	12h50	11h02
36,8	164,0	ST HILAIRE CÔTTES			12h53	12h51	11h02
36,8	164,0	LESPESSÉS			12h53	12h51	11h02
37,2	163,6	↻ à gauche	Rue du Pont de Fer	D185E1	12h53	12h51	11h02
37,7	163,1	⚠ RETRECISSEMENTS DE LA ROUTE			12h54	12h52	11h03
37,7	163,1	↻ à droite	Rue du Moulin	D185E1	12h54	12h52	11h03
38,0	162,8	⤴ tout droit	rue du Moulin	D185E1	12h55	12h52	11h04
38,1	162,7	⤴ tout droit	Rue de Lespesses	D185E1	12h55	12h52	11h04
38,3	162,5	LESPESSÉS		D185E1	12h55	12h53	11h04
38,3	162,5	ECQUEDECQUES		D185E1	12h55	12h53	11h04
39,4	161,4	↻ à droite	Rue Principale, direction AMES	D185	12h56	12h54	11h05
40,7	160,1	ECQUEDECQUES			12h58	12h56	11h07
40,7	160,1	LESPESSÉS-FAUQUENHEM			12h58	12h56	11h07
40,7	160,1	⤴ tout droit	Rue de Lillers	D185	12h58	12h56	11h07
40,7	160,1	Prix des monts	MONT n°1 - Côte de Fauquenhém	D185	12h58	12h56	11h07
41,1	159,7	⤴ tout droit	Rue de Lillers	D185	12h59	12h56	11h08
41,3	159,5	⤴ tout droit	Rue de Lillers	D185	12h59	12h57	11h08
41,5	159,3	LESPESSÉS-FAUQUENHEM			12h59	12h57	11h08
41,5	159,3	LIERES			12h59	12h57	11h08
41,6	159,2	↻ à droite	Rue d'Auchel	D91	13h00	12h57	11h08
41,9	158,9	↻ à gauche	Rue d'Hesdin	D185	13h00	12h57	11h09
42,0	158,8	⤴ tout droit	Rue d'Hesdin	D185	13h00	12h58	11h09
43,1	157,7	⤴ tout droit	MONT N°2 - Rue d'Hesdin - Côte de Lières	D185	13h02	12h59	11h10
43,2	157,6	⤴ tout droit	Rue d'Hesdin	D185	13h02	12h59	11h10
43,6	157,2	⤴ tout droit	Rue d'Hesdin	D185	13h02	13h00	11h11
44,1	156,7	LIERES			13h03	13h00	11h12
44,1	156,7	AUCHY-AU-BOIS	Rue de Lières	D185	13h03	13h00	11h12
44,6	156,2	⤴ tout droit	au cédez le passage, traversé chaussée Brunehaut	D341	13h04	13h01	11h12
44,9	155,9	↻ à droite	rue de la Cauchiette		13h04	13h01	11h13
45,4	155,4	↻ à droite	Rue Louis Part - ATTENTION ROUTE ETROITE		13h05	13h02	11h13
45,5	155,3	⚠ RETRECISSEMENTS	En bas de la descente au passage sur un petit pont		13h05	13h02	11h14
45,7	155,1	↻ à droite	Rue de Pernes	D90	13h05	13h02	11h14
46,0	154,8	↻ à gauche	ATTENTION ROUTE ETROITE en sens unique		13h06	13h03	11h14
46,4	154,4	↻ à gauche	au stop Rue d'Hesdin	D90	13h06	13h03	11h15

46,6	154,2		ILOTS DIRECTIONNELS	de chaque côtés de la route	D90	13h07	13h04	11h15
46,8	154,0		à droite	Rue de Ligny		13h07	13h04	11h15
47,1	153,7			Rue de ligny	D90	13h07	13h04	11h16
47,1	153,7			Rue d'Auchy au Bois	D90	13h07	13h04	11h16
47,6	153,2		tout droit	Rue de Rely	D90	13h08	13h05	11h16
47,7	153,1		ILOTS DIRECTIONNELS	par la droite	D90	13h08	13h05	#DIV/0!
47,7	153,1		à droite	Rue de Rely	D90	13h08	13h05	11h16
48,8	152,0		ILOTS DIRECTIONNELS	par la gauche	D90	13h10	13h07	11h18
48,8	152,0		à gauche	Chaussée Brunehaut	D341	13h10	13h07	11h18
48,9	151,9					13h10	13h07	11h18
48,9	151,9					13h10	13h07	11h18
48,9	151,9		à droite	Grand Rue	D90	13h10	13h07	11h18
48,9	151,9		Trou intérieur de virage	Plaque d'égout différence de niveau par rapport à la route	D90	13h10	13h07	#DIV/0!
49,3	151,5		tout droit	Grand Rue	D90	13h10	13h07	11h19
49,6	151,2		à gauche	Rue de Lingham	D90	13h11	13h08	11h19
50,2	150,6		à gauche	Rue du Geay	D90E3	13h12	13h08	11h20
50,4	150,4		à droite	Rue de Liettes		13h12	13h09	11h20
51,7	149,1			Rue de Liettes		13h14	13h10	11h22
52,5	148,3		à droite	Rue de Lambres	D186	13h15	13h12	11h23
52,6	148,2		tout droit	Rue de Lambres	D186	13h15	13h12	11h23
53,1	147,7		au stop, tout droit	Rue de Lambres	D186	13h16	13h12	11h24
53,6	147,2				D186	13h16	13h13	11h24
53,6	147,2				D186	13h16	13h13	11h24
54,2	146,6		tout droit	Rue de Lambres	D186	13h17	13h14	11h25
54,6	146,2		ILOTS DIRECTIONNELS	Rue de Lambres	D186	13h18	13h14	11h26
54,9	145,9		au stop, tout droit	Rue de Lambres	D186	13h18	13h15	11h26
55,6	145,2		à droite	Direction Mazinghem	D186	13h19	13h16	11h27
56,0	144,8		Prix des monts	MONT n°3 - Côte de Quernes	D186	13h20	13h16	11h28
56,0	144,8		à gauche	Direction Mazinghem	D90	13h20	13h16	11h28
56,9	143,9		tout droit		D90	13h21	13h17	11h29
56,9	143,9				D90	13h21	13h17	11h29
56,9	143,9				D90	13h21	13h17	11h29
57,6	143,2		ILOTS DIRECTIONNELS	Rue de Quernes	D90	13h22	13h18	11h30
58,1	142,7		à droite	au stop	D90	13h23	13h19	11h30
58,2	142,6		à droite	au feu tricolore, Route Nationale	D943	13h23	13h19	11h30
58,2	142,6		à gauche	Rue de Molinghem - ATTENTION RETRESSICEMENT DE LA ROUTE		13h23	13h19	11h30
58,4	142,4		à gauche	Chemin des croisettes - ROUTE ETROITE		13h23	13h19	11h31
58,6	142,2		tout droit	Chemin des croisettes - ROUTE ETROITE		13h23	13h20	11h31
58,7	142,1		tout droit	Chemin des croisettes - ROUTE ETROITE		13h23	13h20	11h31
59,0	141,8		à droite	Rue du Hamel		13h24	13h20	11h32
60,4	140,4		à droite	Rue de Lillers	D188E1	13h26	13h22	11h33
60,7	140,1			Début zone de collecte 1	D188E1	13h26	13h22	11h34
61,1	139,7				D188E1	13h27	13h23	11h34
61,2	139,6			Début zone de ravitaillement 1		13h27	13h23	11h34
62,2	138,6			Fin de zone de ravitaillement 1		13h28	13h24	11h36
62,2	138,6		ILOTS DIRECTIONNELS		D188E1	13h28	13h24	11h36
62,2	138,6		ROND-POINT	par la gauche uniquement		13h28	13h24	11h36
62,2	138,6		à gauche	Direction Isbergues centre	D186	13h28	13h24	11h36
62,9	137,9			Fin zone de collecte 1	D186	13h29	13h25	11h37
62,5	138,3		tout droit	Rue Verte	D186	13h29	13h25	11h36
62,8	138,0		tout droit	Rue Verte	D186	13h29	13h25	11h37
62,9	137,9		tout droit	Rue Verte	D186	13h29	13h25	11h37
63,0	137,8		tout droit	Rue Verte (arrêt caravane pendant 1h10 sur la piste cyclable côté droit)	D186	13h29	13h26	11h37
63,6	137,2		tout droit	Rue de la Victoire (feu tricolore)	D186	13h30	13h26	12h47
64,5	136,3		Ligne d'arrivée	7ème PASSAGE - Fin du 1er tour de la boucle des monts	D186	13h32	13h28	12h47
64,5	136,3		Prix des Sprints	Sprint du DEPARTEMENT 62 - ISBERGUES (ligne arrivée)	D186	13h32	13h28	12h47
65,6	135,2					13h33	13h29	12h48
66,7	134,1					13h35	13h30	12h49
68,3	132,5		PASSAGE A NIVEAU - N°117	rue Basse		13h37	13h33	
69,6	131,2					13h39	13h34	
71,7	129,1					13h42	13h37	
73,7	127,1					13h44	13h40	
75,3	125,5					13h47	13h42	
76,8	124,0					13h49	13h44	
79,2	121,6					13h52	13h47	
80,0	120,8					13h53	13h48	
82,6	118,2					13h57	13h52	
85,6	115,2					14h01	13h56	
87,4	113,4					14h03	13h58	

90,2	110,6	LIETTRES				14h07	14h02	
92,1	108,7	QUERNES				14h10	14h04	
95,4	105,4	LAMBRES-LEZ-AIRES				14h15	14h09	
99,2	101,6	Début zone de collecte 2				D188E1	14h20	14h14
99,6	101,2	ISBERGUES				D188E1	14h20	14h14
99,7	101,1	Début zone de ravitaillement 2					14h21	14h14
100,7	100,1	Fin de zone de ravitaillement 2					14h22	14h16
100,7	100,1	 ILOTS DIRECTIONNELS			D188E1	14h22	14h16	
100,7	100,1	 ROND-POINT	par la gauche uniquement			14h22	14h16	
100,7	100,1	 à gauche	Direction Isbergues centre		D186	14h22	14h16	
101,4	99,4	Fin zone de collecte 2				D186	14h23	14h17
103,0	97,8	Ligne d'arrivée	8ème PASSAGE - Fin du 2ème tour de la boucle des monts		D186	14h25	14h19	
103,0	97,8	Prix des Sprints	Sprint N°3 - ISBERGUES (ligne arrivée)		D186	14h25	14h19	
104,1	96,7	GUARBECQUE				14h27	14h20	
105,2	95,6	ISBERGUES				14h28	14h22	
106,8	94,0	 PASSAGE A NIVEAU - N°117	rue Basse			14h31	14h24	
108,1	92,7	HAM EN ARTOIS				14h32	14h26	
110,2	90,6	BOURECQ				14h35	14h28	
112,2	88,6	ST HILAIRE CÔTTES				14h38	14h31	
113,8	87,0	LESPESES				14h40	14h33	
115,3	85,5	ECQUEDECQUES				14h42	14h35	
117,7	83,1	LESPESES-FAUQUENHEM				14h46	14h38	
117,7	83,1	Prix des monts	MONT n°4 - Côte de Fauquenhem		D185	14h46	14h38	
118,5	82,3	LIERES				14h47	14h40	
120,1	80,7	Prix des monts	MONT N°5 - Rue d'Hesdin - Côte de Lières		D185	14h49	14h42	
121,1	79,7	AUCHY-AU-BOIS				14h50	14h43	
124,1	76,7	LIGNY-LES-AIRES				14h55	14h47	
125,9	74,9	RELY				14h57	14h49	
128,7	72,1	LIETTRES				15h01	14h53	
130,6	70,2	QUERNES				15h04	14h56	
132,6	68,2	Prix des monts	MONT n°6 - Côte de Quernes		D186	15h07	14h58	
133,9	66,9	LAMBRES-LEZ-AIRES				15h08	15h00	
137,9	62,9	Début zone de collecte 3				D188E1	15h14	15h05
138,1	62,7	ISBERGUES			D188E1	15h14	15h06	
138,2	62,6	Début zone de ravitaillement 3				15h14	15h06	
139,2	61,6	Fin de zone de ravitaillement 3				15h16	15h07	
139,2	61,6	 ILOTS DIRECTIONNELS			D188E1	15h16	15h07	
139,2	61,6	 ROND-POINT	par la gauche uniquement			15h16	15h07	
139,2	61,6	 à gauche	Direction Isbergues centre		D186	15h16	15h07	
139,9	60,9	Fin zone de collecte 3				D186	15h17	15h08
141,5	59,3	Ligne d'arrivée	9ème PASSAGE - Fin du 3ème tour de la boucle des monts		D186	15h19	15h10	
141,5	59,3	Prix des Sprints	Sprint N°4 - ISBERGUES (ligne arrivée)		D186	15h19	15h10	
142,6	58,2	GUARBECQUE				15h20	15h12	
143,7	57,1	ISBERGUES				15h22	15h13	
145,3	55,5	 PASSAGE A NIVEAU - N°117	rue Basse			15h24	15h15	
146,6	54,2	HAM EN ARTOIS				15h26	15h17	
148,7	52,1	BOURECQ				15h29	15h20	
150,7	50,1	ST HILAIRE CÔTTES				15h32	15h22	
152,3	48,5	LESPESES				15h34	15h25	
153,8	47,0	ECQUEDECQUES				15h36	15h27	
156,2	44,6	LESPESES-FAUQUENHEM				15h39	15h30	
157,0	43,8	LIERES				15h41	15h31	
159,6	41,2	AUCHY-AU-BOIS				15h44	15h34	
162,6	38,2	LIGNY-LES-AIRES				15h48	15h38	
164,4	36,4	RELY				15h51	15h41	
167,2	33,6	LIETTRES				15h55	15h44	
169,1	31,7	QUERNES				15h57	15h47	
172,4	28,4	LAMBRES-LEZ-AIRES				16h02	15h51	
176,4	24,4	Début zone de collecte 4				D188E1	16h08	15h57
176,6	24,2	ISBERGUES			D188E1	16h08	15h57	
176,7	24,1	Début zone de ravitaillement 4				16h08	15h57	
177,7	23,1	Fin de zone de ravitaillement 4				16h09	15h58	
177,7	23,1	 ILOTS DIRECTIONNELS			D188E1	16h09	15h58	
177,7	23,1	 ROND-POINT	par la gauche uniquement			16h09	15h58	
177,7	23,1	 à gauche	Direction Isbergues centre		D186	16h09	15h58	
178,4	22,4	Fin zone de collecte 4				D186	16h10	15h59
180,0	20,8	Ligne d'arrivée	10ème PASSAGE - Fin du 4ème tour de la boucle des monts		D186	16h13	16h02	
180,0	20,8	 Sortie de la boucles des "MONTs" - Début des boucles "FINALE" (4 tours)			D186	16h13	16h02	

180,2	20,6	🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186	16h13	16h02
180,3	20,5	🚦 tout droit	aux feux tricolores, route de la victoire	D186	16h13	16h02
180,4	20,4	🚦 tout droit	Route de la victoire	D186	16h13	16h02
181,1	19,7	ISBERGUES			16h14	16h03
181,1	19,7	GUARBECCQUE			16h14	16h03
181,3	19,5	➡ à droite	rue du Maréchal Foch		16h14	16h03
181,6	19,2	➡ à droite	Place Georges Clémenceau		16h15	16h04
181,7	19,1	🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc		16h15	16h04
182,0	18,8	🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc		16h15	16h04
182,1	18,7	🚦 tout droit	rue du Maréchal Leclerc		16h16	16h04
182,2	18,6	GUARBECCQUE			16h16	16h04
182,2	18,6	ISBERGUES			16h16	16h04
182,3	18,5	➡ à droite	Rue de Guarbecque		16h16	16h05
182,4	18,4	🚦 tout droit	Rue de Guarbecque		16h16	16h05
182,6	18,2	⬅ à gauche	Rue de l'Eglise de berguette		16h16	16h05
182,9	17,9	🚦 tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		16h17	16h05
183,1	17,7	🚦 tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		16h17	16h06
183,3	17,5	➡ à droite	Rue Edmond Mille		16h17	16h06
183,6	17,2	🚦 tout droit	Au stop, Rue Edmond Mille	D91	16h18	16h06
183,8	17,0	➡ virage à droite	Rue Robert Schuman	D91	16h18	16h07
184,1	16,7	➡ virage à droite	Rue Léon Blum		16h18	16h07
184,2	16,6	🚦 tout droit	Rue Léon Blum (3 carrefour successifs)		16h19	16h07
184,4	16,4	⬅ à gauche	Rue Cense Balque		16h19	16h07
184,6	16,2	🚦 tout droit	Rue Cense Balque		16h19	16h08
184,7	16,1	➡ virage à droite	Rue Cense Balque		16h19	16h08
184,8	16,0	⚠ ILOTS DIRECTIONNELS	Par la droite		16h19	16h08
184,8	16,0	➡ à droite	Route de la victoire	D186	16h19	16h08
185,2	15,6	Ligne d'arrivée 11ème PASSAGE - Fin du 1er tour des boucles finale			D186	16h20
190,4	10,4	Ligne d'arrivée 12ème PASSAGE - Fin du 2ème tour des boucles finale			D186	16h27
195,6	5,2	Ligne d'arrivée 13ème PASSAGE - Fin du 3ème tour des boucles finale			D186	16h34
200,8	0,0	Ligne d'arrivée 14ème PASSAGE - Fin du 4ème tour - ARRIVEE			D186	16h42



POINTS DANGEREUX



		KM	INDICATION			KM	INDICATION
Boucles de Départ	1er tour	004,8	ILOTS DIRECTIONNELS - Par la droite			106,8	PASSAGE A NIVEAU - N°117
	2e tour	010,0	ILOTS DIRECTIONNELS - Par la droite			108,1	ILOTS DIRECTIONNELS
	3e tour	015,2	ILOTS DIRECTIONNELS - Par la droite			111,9	ILOTS DIRECTIONNELS
	4e tour	020,4	ILOTS DIRECTIONNELS - Par la droite			112,4	RETRECISSEMENTS
	5e tour	025,6	ILOTS DIRECTIONNELS - Par la droite			114,7	RETRECISSEMENTS DE LA ROUTE
Boucle des Monts	1er tour	029,8	PASSAGE A NIVEAU - N°117	3ème tour		122,4	ATTENTION ROUTE ETROITE
		031,1	ILOTS DIRECTIONNELS			122,5	RETRECISSEMENTS-En bas de la descente au passage sur un petit pont
		034,9	ILOTS DIRECTIONNELS			123,0	ATTENTION ROUTE ETROITE en sens unique
		035,4	RETRECISSEMENTS			123,6	ILOTS DIRECTIONNELS
		037,7	RETRECISSEMENTS DE LA ROUTE			124,7	ILOT DIRECTIONNEL-par la droite
		045,4	ATTENTION ROUTE ETROITE			125,8	ILOTS DIRECTIONNELS
		045,5	RETRECISSEMENTS-En bas de la descente au passage sur un petit pont			125,9	Trou intérieur de virage
		046,0	ATTENTION ROUTE ETROITE en sens unique			131,6	ILOTS DIRECTIONNELS
		046,6	ILOTS DIRECTIONNELS			134,6	ILOTS DIRECTIONNELS
		047,7	ILOT DIRECTIONNEL-par la droite			135,2	ATTENTION RETRESSICEMENT DE LA ROUTE
		048,8	ILOTS DIRECTIONNELS			135,4	ROUTE ETROITE
		048,9	Trou intérieur de virage			135,6	ROUTE ETROITE
		054,6	ILOTS DIRECTIONNELS			135,7	ROUTE ETROITE
		057,6	ILOTS DIRECTIONNELS			139,2	ILOTS DIRECTIONNELS
		058,2	ATTENTION RETRESSICEMENT DE LA ROUTE			139,2	ROND-POINT
	2ème tour	058,4	ROUTE ETROITE	4ème tour		145,3	PASSAGE A NIVEAU - N°117
		058,6	ROUTE ETROITE			146,6	ILOTS DIRECTIONNELS
		058,7	ROUTE ETROITE			150,4	ILOTS DIRECTIONNELS
		062,2	ILOTS DIRECTIONNELS			150,9	RETRECISSEMENTS
		062,2	ROND-POINT			153,2	RETRECISSEMENTS DE LA ROUTE
		068,3	PASSAGE A NIVEAU - N°117			160,9	ATTENTION ROUTE ETROITE
		069,6	ILOTS DIRECTIONNELS			161,0	RETRECISSEMENTS-En bas de la descente au passage sur un petit pont
		073,4	ILOTS DIRECTIONNELS			161,5	ATTENTION ROUTE ETROITE en sens unique
		073,9	RETRECISSEMENTS			162,1	ILOTS DIRECTIONNELS
		076,2	RETRECISSEMENTS DE LA ROUTE			163,2	ILOT DIRECTIONNEL-par la droite
		083,9	ATTENTION ROUTE ETROITE			164,3	ILOTS DIRECTIONNELS
		084,0	RETRECISSEMENTS-En bas de la descente au passage sur un petit pont			164,4	Trou intérieur de virage
		084,5	ATTENTION ROUTE ETROITE en sens unique			170,1	ILOTS DIRECTIONNELS
		085,1	ILOTS DIRECTIONNELS			173,1	ILOTS DIRECTIONNELS
		086,2	ILOT DIRECTIONNEL-par la droite			173,7	ATTENTION RETRESSICEMENT DE LA ROUTE
		087,3	ILOTS DIRECTIONNELS			173,9	ROUTE ETROITE
		087,4	Trou intérieur de virage			174,1	ROUTE ETROITE
		093,1	ILOTS DIRECTIONNELS			174,2	ROUTE ETROITE
		096,1	ILOTS DIRECTIONNELS			177,7	ILOTS DIRECTIONNELS
		096,7	ATTENTION RETRESSICEMENT DE LA ROUTE			177,7	ROND-POINT
		096,9	ROUTE ETROITE	1er tour	184,8	ILOTS DIRECTIONNELS - par la droite	
		097,1	ROUTE ETROITE	2e tour	190,0	ILOTS DIRECTIONNELS - par la droite	
		097,2	ROUTE ETROITE	3e tour	195,2	ILOTS DIRECTIONNELS - par la droite	
		100,7	ILOTS DIRECTIONNELS	4e tour	200,4	ILOTS DIRECTIONNELS - par la droite	
		100,7	ROND-POINT				

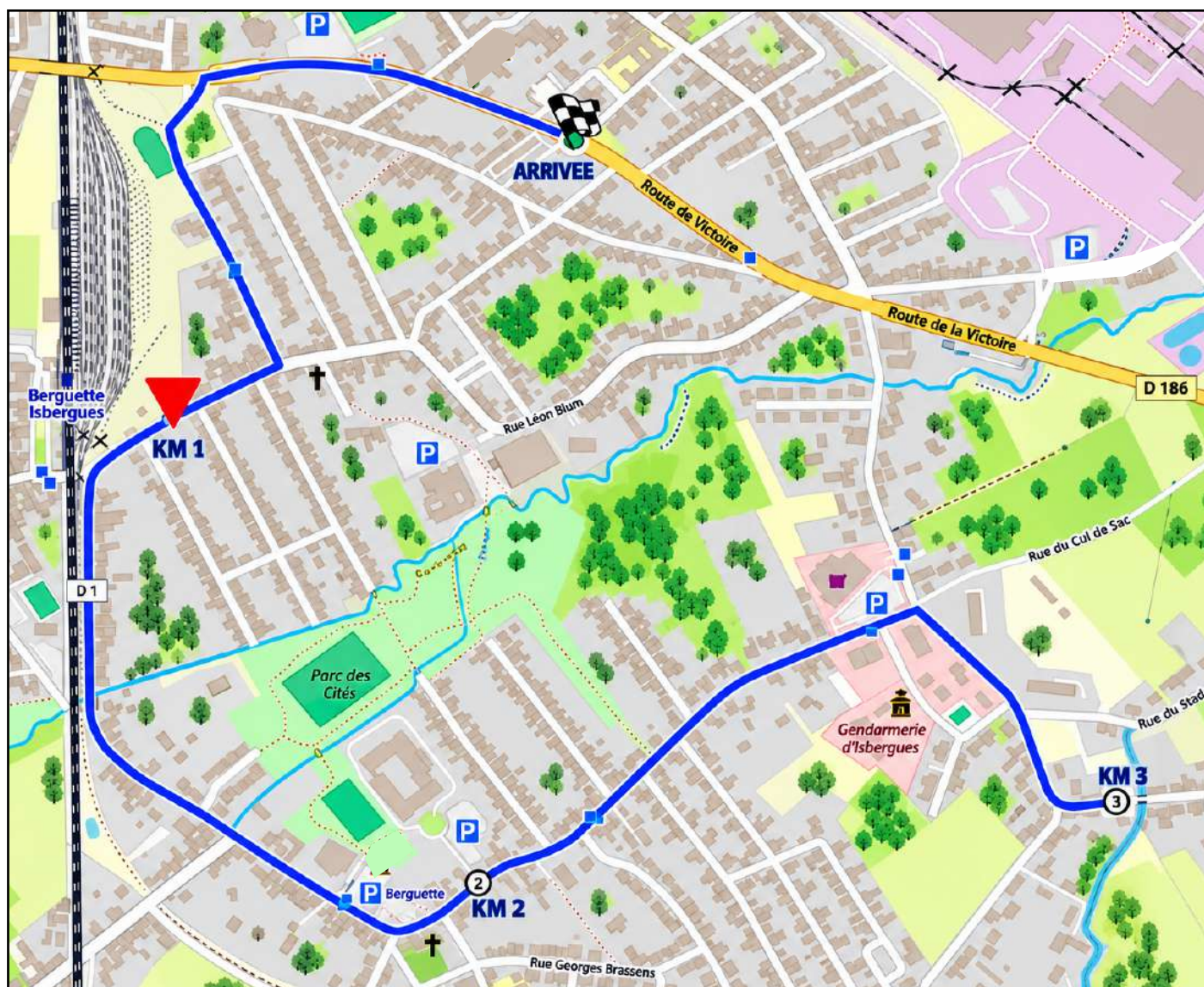
89 POINTS DANGEREUX REPERTORIES
1 PASSAGE A NIVEAU N°117 (4 passages)



3 DERNIERS KM



KMS A PARCOURIR		INDICATIONS	PRECISIONS	ROUTE	43 km/n	45 km/n
-3,0		ISBERGUES	Rue de Guarbecque		16h38	16h26
-2,9	➡	à droite	Rue de Guarbecque		16h38	16h26
-2,8	⬆	tout droit	Rue de Guarbecque		16h39	16h26
-2,6	⬅	à gauche	Rue de l'Eglise de berguette		16h39	16h26
-2,3	⬆	tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		16h39	16h26
-2,1	⬆	tout droit	Rue de l'Eglise de berguette		16h40	16h27
-1,9	➡	à droite	Rue Edmond Mille		16h40	16h27
-1,6	⬆	tout droit	Au stop, Rue Edmond Mille	D91	16h40	16h27
-1,4	➡	virage à droite	Rue Robert Schuman	D91	16h41	16h28
-1,1	➡	virage à droite	Rue Léon Blum		16h41	16h28
-1,0	⬆	tout droit	Rue Léon Blum (3 carrefour successifs)		16h41	16h28
-0,8	⬅	à gauche	Rue Cense Balque		16h41	16h28
-0,6	⬆	tout droit	Rue Cense Balque		16h42	16h29
-0,5	➡	virage à droite	Rue Cense Balque		16h42	16h29
-0,4	⚠	ILOTS DIRECTIONNELS	Par la droite		16h42	16h29
-0,4	➡	à droite	Route de la victoire	D186	16h42	16h29
0,0		Ligne d'arrivée	4ème PASSAGE - Fin du 4ème tour boucle finale - ARRIVEE	D186	16h43	16h30





GRAND PRIX

80ÈME ÉDITION

ISBERGUES

Pas-de-Calais

20 SEPTEMBRE 2026



LNC

UCI EUROPE TOUR

Trophée
Crédit Mutuel
Nord Europe

62 Pas-de-Calais
Mon Département

Région
Hauts-de-France

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

